REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie-Paix

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENERALE DU PERSONNEL ET DU MATERIEL

DECRET N° 76/63 DU 3/5/70

Portant nomination de Mr GANGUIA Albert en qualité de 2è Secrétaire d'Ambassade à Paris (France)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE;

CHEF DE L'ETAT,

PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.-

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République Populaire du Congo;

Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères;

Vu le décret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du Congo;

Vu les décrets n°s 62-287 du 8/9/62 et 67/116/ETR-D.AGFM du 16 Mai 1967 fixant la rémunération des Agents diplomatiques et Consulaires de la République Populaire du Congo à l'Etranger;

Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 réorganisant les structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Etranger;

Vu le décret 66/1 du 5/1/66 portant nomination de Mr GANGUIA Albert en qualité de Secrétaire d'Ambassade au Caire (R.AU)

Vu le décret n° 70/2 du 4 Janvier 1970 portant nomination des Membres du Conseil d'Etat de la République Populaire du Congo

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères;

Le Conseil d'Etat entendu :

D E C R E T E :

ARTICLE Ier.- Monsieur GANGUIA Albert, commis des S.A.F. de 5è échelon, précédemment Secrétaire d'Ambassade au Caire est nommé en qualité de Deuxième Secrétaire d'Ambassade à Paris (France)

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à PARIS sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout oubesoin sera.-

BRAZZAVILLE, LE 3 MAI 1970

Le Commandant Marien NGOUABI.-

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Président du Conseil d'Etat

Le Vice-Président du Conseil d'Etat,
Chargé du Plan et de l'Administration du Territoire

Le Commandant Alfred RAOUL .-

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et du Travail .-

A. MOUDILENO-MASSENGO.-

P. Le Ministre des Affaires
Etrangères.-

COMMANDANT A.RAOUL

P. Le Ministre des Finances
et du Budget en mission,
Le Ministre du Commerce, de l'Industrie
et des Mines assurant l'intérim.

C.M. SIANARD